

## VILLE DE BOUCHERVILLE

### AVIS PUBLIC

#### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-07-9

TITRE ET OBJET : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-07 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX ET LE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES AFIN DE METTRE À JOUR LES NOMS DE LA LISTE DES COMITÉS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL À L'ANNEXE A

AVIS public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 mars 2026, un avis de motion a été donné à l'effet que sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement concernant la rémunération des élus municipaux de la Ville de Boucherville tel que modifié.

Lors de cette même séance, fut présenté le projet de règlement numéro 2026-07-9 intitulé « Règlement sur la rémunération des élus municipaux et le remboursement de dépenses afin de mettre à jour les noms de la liste des comités, commissions et groupes de travail à l'annexe A ».

Ce projet de règlement vise uniquement à modifier la rémunération des élus par la mise à jour de la liste des noms des comités, commissions et groupes de travail à l'annexe A.

Le règlement 2026-07-9 sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 27 avril 2026 à 20 h, à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Boucherville aux heures ordinaires de bureau en prenant rendez-vous à la Direction des affaires juridiques et du greffe au 450 449-8605. Vous pouvez également consulter ce projet de règlement au lien suivant : [boucherville.ca/avispublics](http://boucherville.ca/avispublics) (Projet de règlement 2026-07-9).

DONNÉ À BOUCHERVILLE,  
Ce 18<sup>e</sup> jour de mars 2026

M<sup>e</sup> Marianna Ruspil, OMA, greffière